



HAL
open science

De architectura celtica : déclinaisons insolites de murus gallicus

Philippe Barral, Stephan Fichtl, Vincent Guichard, Jean-Paul Guillaumet,
Martine Joly, Pierre Nouvel, M. Thivet

► To cite this version:

Philippe Barral, Stephan Fichtl, Vincent Guichard, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, et al.. De architectura celtica : déclinaisons insolites de murus gallicus. Tanja Romankiewicz; Manuel Fernández-Götz; Gary Lock; Olivier Buchsenschutz. Enclosing space, opening new ground: Iron Age studies between Scotland and the Continent, tribute to Ian Ralston, Oxbow Books, 2019, ISBN 978-1-78925-202-6. hal-02129256

HAL Id: hal-02129256

<https://hal.science/hal-02129256>

Submitted on 6 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

This pdf of your paper in Enclosing Space, Opening New Ground belongs to the publishers Oxbow Books and it is their copyright.

As author you are licenced to make up to 50 offprints from it, but beyond that you may not publish it on the World Wide Web until three years from publication (February, 2021), unless the site is a limited access intranet (password protected). If you have queries about this please contact the editorial department at Oxbow Books (editorial@oxbowbooks.com).

AN OFFPRINT FROM

ENCLOSING SPACE,
OPENING NEW GROUND

IRON AGE STUDIES FROM SCOTLAND TO MAINLAND EUROPE

Edited by

TANJA ROMANKIEWICZ, MANUEL FERNÁNDEZ-GÖTZ,
GARY LOCK AND OLIVIER BÜCHSENSCHÜTZ

Hardback Edition: ISBN 978-1-78925-201-9

Digital Edition: ISBN 978-1-78925-202-6 (epub)

 OXBOW | books
Oxford & Philadelphia

De *Architectura Celtica*: déclinaisons insolites du *Murus Gallicus*

Philippe Barral & Stephan Fichtl,
avec la collaboration de Vincent Guichard,
Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Pierre Nouvel & Matthieu Thivet

1. Introduction

Pour les archéologues protohistoriens, le *murus gallicus* désigne une catégorie particulière de rempart à poutrage interne, rendue célèbre par un passage du *Bellum Gallicum* relatif aux fortifications de l'*oppidum* de Bourges-*Avaricum*. Depuis plus d'un siècle, les fouilles de sites fortifiés, de tailles et statuts variables, domaine dans lequel s'est illustré Ian Ralston, ont montré que ce système de construction avait connu un grand succès en Celtique occidentale à la fin de l'âge du Fer. Une rapide reprise du dossier met toutefois en lumière deux cas qui sortent clairement de l'épuration et suggèrent que la technique du *murus gallicus* n'est pas réservée *stricto sensu* au génie militaire, mais a pu être mise en œuvre pour d'autres réalisations, dans des registres très différents. Il s'agirait alors d'une technique de construction de terre armée, utilisée bien sûr dans l'édification de remparts, mais aussi comme dispositif efficace de contention de remblais. Dans ce court article, nous reviendrons sur la définition de cette architecture, sur la typologie des remparts qui l'illustrent, et nous nous attarderons sur les deux cas illustrant son utilisation dans des contextes non défensifs.

2. Retour sur la définition du *murus gallicus*

Il est intéressant de revenir tout d'abord sur la définition du *murus gallicus*. Le nom de ce modèle de rempart repose sur le passage de la *Guerre des Gaules* décrivant les fortifications de l'*oppidum* biturige de Bourges-*Avaricum* (*de Bello Gallico* VII, 23). La définition admise couramment est celle d'un rempart avec un poutrage horizontal, formant une grille et renforcé par des clous ou des fiches en fer, noyé dans une masse de terre ou de tout venant. L'avant présente un parement en pierre et l'arrière, une rampe. Cette définition se retrouve sous des formes proches chez

Aylwin Cotton (Wheeler & Richardson, 1957: 159), chez Wolfgang Dehn (1960, 1969), chez John Collis et Ian Ralston (Collis & Ralston, 1976), chez Olivier Buchsenschutz et Ian Ralston (Buchsenschutz & Ralston, 1981) ou encore John Collis (1984: 107). Comme le rappelle Paul-Marie Duval (1959: 47), s'appuyant sur l'annexe de Aylwin Cotton, un des éléments importants de la définition est la présence des grandes fiches en fer, qui distingue ces remparts de ceux des périodes antérieures. Comme le suggère Collis (1984: 107), la grande quantité de fer nécessaire pour la fabrication des fiches n'a pu être mise en œuvre qu'à La Tène finale, une période où l'utilisation du fer dans l'architecture est de plus en plus répandue. En l'absence de clous, on se trouve alors devant un rempart de type Ehrang (Collis & Ralston, 1976: 136).

La première fouille d'un rempart à poutrage interne renforcé par des clous a été réalisée en 1867 par Edouard Castagné sur l'*oppidum* de Murcens (Lot). Sa publication de 1875, dans le *Congrès archéologique de France*, assortie de plans et coupes de très bonne qualité, nous permet de comprendre parfaitement l'architecture du rempart.

Si l'on a surtout retenu l'identification de Castagné sur l'*oppidum* de Murcens (Déchelette, 1914: 987), c'est plus anciennement encore que le premier rapprochement entre un rempart fouillé et le texte de César a été fait. Il s'agit de la fouille d'un petit site dans le département des Vosges, Le Châtelet de Bonneval, situé aux confins des communes de Saint-Baslemont et de Relanges (Féliu, 2008: 120). La fouille a été menée, puis publiée en 1825 par Michel Mangin dans le *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges* (Mangin, 1825). Il y décrit parfaitement un rempart à poutrage horizontal, sans pour autant mentionner de clous. C'est la première description scientifique d'un rempart à poutrage interne, qui dans nos typologies, en

l'absence de clous, correspond plutôt à un rempart de type *Ehrang*. Ce n'est qu'en 1843, soit dix-huit ans plus tard, que Jean-Baptiste-Prosper Jollois propose de rapprocher ce rempart de la description césarienne du *murus gallicus* de Bourges-*Avaricum*:

«Ces murs sont très épais et sans fondation, composés alternativement de couches de terre mêlées de pierre brute et de charpente de sept décimètres d'épaisseur. La couche de bois se reconnaît encore à la matière charbonneuse à laquelle elle a été réduite, probablement par un incendie, et qui présente d'ailleurs encore des parties ligneuses. Cette construction remarquable est précisément celle que César, dans ses *Commentaires*, attribue aux murs de l'ancienne *Avaricum*. Ainsi le châtelet de Bonneval offre évidemment une construction gauloise, antérieure à l'invasion du pays par les Romains» (Jollois, 1843: 32).

Ces divergences anciennes dans le recours au texte de César nous obligent à revenir sur la question de la présence ou de l'absence de clous dans la construction. Si on relit ce texte, on s'aperçoit que les différents matériaux, bois, terre et pierres, sont bien mentionnés dans la description architecturale, mais qu'il manque la mention des fiches en fer:

«Telle est à peu près la forme des murailles dans toute la Gaule: à la distance régulière de deux pieds, on pose sur leur longueur des poutres d'une seule pièce; on les assujettit intérieurement entre elles, et on les revêt de terre foulée. Sur le devant, on garnit de grosses pierres les intervalles dont nous avons parlé. Ce rang ainsi disposé et bien lié, on en met un second en conservant le même espace, de manière que les poutres ne se touchent pas, mais que, dans la construction, elles se tiennent à une distance uniforme, un rang de pierres entre chacune. Tout l'ouvrage se continue ainsi, jusqu'à ce que le mur ait atteint la hauteur convenable. Non seulement une telle construction, formée de rangs alternatifs de poutres et de pierres, n'est point, à cause de cette variété même, désagréable à l'œil; mais elle est encore d'une grande utilité pour la défense et la sûreté des villes; car la pierre protège le mur contre l'incendie, et le bois contre le bélier; et on ne peut renverser ni même entamer un enchaînement de poutres de quarante pieds de long, la plupart liées ensemble dans l'intérieur» (*de Bello Gallico* VII, 23; trad. Nisard, 1865).

Si les fiches ne sont pas directement évoquées, César mentionne cependant que les poutres sont reliées entre elles. Le terme utilisé, *revinciuntur* (leçon T=β1) ou *vinciuntur* (leçon AB=α), correspond à la notion de relier fortement. Cela suggère un lien plus important qu'un simple mi-bois. Il peut s'agir d'une cheville en bois, mais aussi d'un élément en métal. Dans l'étude de ce passage, le philologue Peter Litwan (2011) propose de choisir la lecture de la leçon U (=β2), qui fournit la formule suivante *aere vinciuntur* (au lieu de *hae revinciuntur*, en général retenu par les éditeurs

modernes). En faisant le parallèle avec un passage (*de Bello Gallico* IV, 31, 2) qui concerne la flotte romaine, il suggère que le mot *aes* qui désigne généralement le bronze, puis par extension l'argent/monnaie, pourrait dans ce contexte avoir simplement le sens de métal, et pourrait donc s'appliquer aux fiches en fer. Même si on ne suit pas cette proposition, qui reste somme toute fragile, il n'en reste pas moins que César indique clairement que les poutres étaient fortement reliées entre elles. Peut-on imaginer que l'existence de cette liaison était plus importante aux yeux de César que le mode de liaison lui-même? Et que les clous en fer ne soient de fait pas explicitement mentionnés?

Même s'il subsiste cette incertitude dans le texte de César, la définition archéologique s'est libérée du texte pour s'appuyer sur des données de fouilles, actuellement plusieurs dizaines de remparts fouillés. Elle intègre ainsi pleinement la présence des fiches ou clous en fer dans sa description du type.

Un certain nombre de sites ne sont d'ailleurs intégrés dans la liste des remparts de type *murus gallicus* que par la découverte de fiches en fer. Dans les différents inventaires, les auteurs distinguent souvent les sites fouillés qui ont révélé la présence d'un poutrage relié par des clous et ceux pour lesquels seule la présence d'un ou plusieurs clous est mentionnée. Ainsi, dans son inventaire des remparts à poutrage interne, qui s'appuie en grande partie sur celui d'Aylwin Cotton, Ian Ralston distingue les remparts de type *murus gallicus* (appelé aussi type *Avaricum*) de ceux pour lesquels seules de grandes fiches en fer ont été signalées (Ralston, 1992; voir également, plus récemment, Buchenschutz & Ralston, 2014). On peut citer Banville (Calvados), La Courbe (Orne), Cheminon (Marne), Moncel-sur-Vair (Vosges), Jœuvre (Loire), Essalois (Loire) et L'Hermitage à Agen (Lot-et-Garonne), pour lesquels existent seulement des mentions anciennes de clous ou de fiches. La question est également posée pour le site de Vix, où René Joffroy signale la présence de clous, mais où malgré les nombreuses fouilles de fortification, aucun rempart datable de La Tène finale n'a pu être mis en évidence. Les données anciennes sont ainsi souvent délicates à manier. L'*oppidum* de Châteaumeillant, par exemple, a été depuis les fouilles d'Emile Hugoniot entre 1958 et 1962 (Gourvest & Hugoniot, 1957; Picard, 1959), considéré comme un *murus gallicus*, même si aucun clou n'a jamais été retrouvé (Augier & Krausz, 2012; Krausz, 2006–07). Ian Ralston préfère d'ailleurs le classer prudemment parmi les remparts de type *Ehrang*.

3. Retour sur la typologie du *murus gallicus*

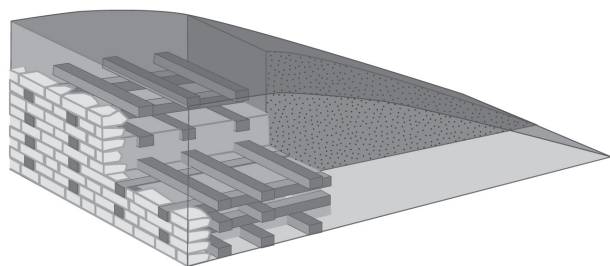
En dehors de la question des fiches en fer, l'élément principal de l'architecture est le bois. C'est son agencement qui a permis traditionnellement de distinguer les deux grandes catégories de remparts protohistoriques à armature de bois,

les remparts à poteaux verticaux (ou frontaux), dénommés en allemand *Pfostenschlitzmauer*, et les remparts à poutrage horizontal, classe dont fait partie le *murus gallicus*. Des fouilles récentes, réalisées pour certaines dans le cadre de l'archéologie préventive (Moulay, Pons, Lyon...), ont permis d'affiner la typologie de ces remparts. Il en ressort que la catégorie du *murus gallicus* peut être subdivisée en trois grands groupes (Fig. 2.1; Fichtl, 2012):

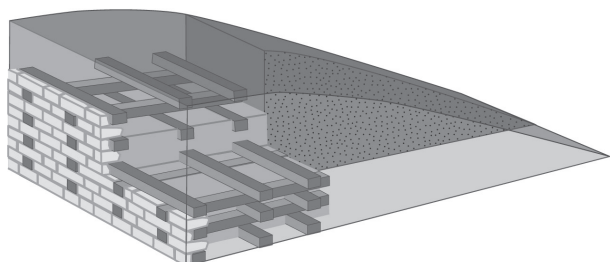
- *Le murus gallicus de type Vertault/Alésia*: ce type se caractérise par la présence de poutres horizontales longitudinales (longrines) insérées dans le parement. Il a été rencontré pour la première fois sur le rempart de l'*oppidum* de Vertault (Côte-d'Or), puis dans celui d'Alésia (Côte-d'Or) éloigné du précédent d'une quarantaine de kilomètres seulement. Dans ces deux cas, il s'agit de remparts récents, datés vraisemblablement du début du I^{er} s. apr. J.-C., comme le suggère la découverte de fragments d'une assiette en sigillée sud-gauloise sous le rempart dit Fourier à Alésia (Colin, 2010). Mais l'utilisation de cette technique à des périodes plus hautes n'est pas à exclure, comme semble le suggérer désormais le *murus gallicus* découvert récemment à Lyon, sur la

colline de Fourvière (Monin, 2015), et dont les datations 14C pourraient préciser la période de construction. C'est également à ce type que se rattache le *murus gallicus* découvert dans le secteur de PC15 à Bibracte (*infra*).

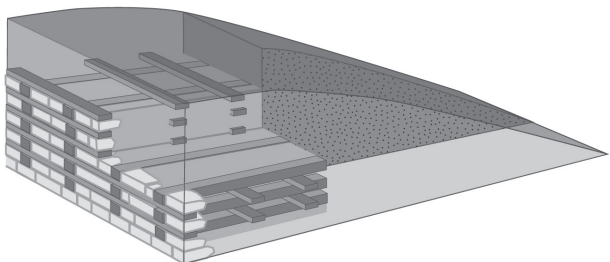
- *Le murus gallicus de type Fossé des Pandours/Manching*: ce type se caractérise également par la présence d'une longrine dans le parement, mais celle-ci est cachée par une série de blocs de parement moins épais (Fig. 2.2). Il a été identifié pour la première fois sur l'*oppidum* du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Fichtl, 2010); mais il possède les mêmes caractéristiques techniques que celles mises en évidence sur l'*oppidum* de Manching (Sievers, 2010), seul *murus gallicus* connu à l'est de la vallée du Rhin. On peut se demander si le rempart de l'*oppidum* de Huelgoat ne fait pas partie de cette série. La coupe E, publiée par Mortimer Wheeler, montre clairement la présence de clous dans le parement, indiquant un dispositif proche des deux exemples éponymes.
- *Le murus gallicus classique* (précédemment appelé de type Bibracte, Fichtl, 2012): les remparts de ce type, à l'inverse des deux catégories précédentes, ne possèdent pas de longrines insérées dans le parement. La raison pourrait être liée à la qualité de la pierre, qui ne permet que plus difficilement de proposer une alternance régulière bois/pierre dans le parement, comme c'est possible avec le grès du Fossé des Pandours et le calcaire de Vertault. L'appellation «type Bibracte» est sans doute mal choisie. En effet, la relecture de la répartition des fiches du bastion nord de la porte du Rebout (Buchenschutz *et al.*, 1999: Fig. 41, 55) montre que le rempart 4 était vraisemblablement construit dans la variante Vertault/Alésia avec des poutres en façade dans le parement. La photographie de l'élévation du rempart 4 va également dans ce sens (Buchenschutz *et al.*, 1999: Fig. 33). De même, le retour des ailes de la poterne du



Murus gallicus classique (de "type Bibracte")



Murus gallicus de type Fossé des Pandours/Manching



Murus gallicus de type Vertault/Alésia

Fig. 2.1: Typologie des remparts de type *murus gallicus* (S. Fichtl).



Fig. 2.2: Vue de l'arrière du parement du *murus gallicus* du Fossé des Pandours, au col de Saverne (Bas-Rhin) avec la restitution du poutrage dans le parement (Cliché et restitution S. Fichtl).

Porrey montre un vide entre les blocs de parement, qui est certainement lié à la présence d'une poutre (Urban, 2010: Fig. 4, 5, 6).

Il ressort de cette rapide analyse que c'est bien le bois qui tient le rôle principal dans la statique de l'architecture des remparts de type *murus gallicus*, le parement en pierre ne correspondant qu'à un simple placage. Mais la présence de poutres dans le parement n'est pas l'apanage des seuls remparts de type *murus gallicus*. En effet sur l'*oppidum* de Pons (Charente-Maritime), les fouilles ont mis en évidence un rempart pourvu d'un poutrage sans clous et d'un parement arrière, dans lequel on retrouve une alternance de vides laissés par des longrines et d'assises de blocs de pierre (Houdusse & Landreau, 2010). Pour les remparts à poteaux verticaux, la présence de longrines en façade entre les poteaux a été également mise en évidence sur plusieurs sites: Mont-Vully (canton de Fribourg), Metz (Moselle), Heidenstadt (Bas-Rhin), Donnersberg (Palatinat), pour ne citer que les exemples les plus clairs.

Il faut sans doute englober dans ces réflexions typologiques une série de remparts qui n'entrent pas complètement dans la description du *murus gallicus* et qui ont souvent été qualifiés de mixtes par référence au rempart de Bâle. Mais c'est dans la partie occidentale de la Gaule que l'on en connaît les meilleurs exemples avec notamment la fouille récente de Moulay, en Mayenne. L'architecture de ce rempart s'appuie sur une rangée de gros poteaux en façade, espacés régulièrement de 3 m et ancrés à la masse du talus par un poutrage interne formant une grille, avec de grandes fiches en fer aux intersections des poutres, que l'on peut rapprocher du *murus gallicus*. On retrouve une architecture similaire en Normandie au Petit Celland (Manche) et sur l'*oppidum* de Castillon (Calvados).

Le rôle porteur du bois ressortit également à une caractéristique bien mise en évidence au Fossé des Pandours, sur l'*oppidum* de Vernon (Eure), mais aussi l'*oppidum* de l'Impernal à Luzech, (Lot) (Fig. 2.3). Dans ces trois cas, le poutrage n'est installé que dans la partie avant du rempart, sur une largeur de 3 à 4 m. Les terres sont ensuite versées derrière la partie construite qui sert de mur de soutènement du rempart. On constate ainsi que l'architecture de type *murus gallicus* est efficace pour retenir la poussée de la masse de terre qui s'appuie contre elle. D'ailleurs à Bibracte, tant à la porte du Rebout qu'au niveau de la poterne du Porrey, le rempart s'apparente à un mur de terrasse.

4. Le mur de terrasse de l'enclos PC 15 à Bibracte

Au cœur de l'*oppidum* de Bibracte, les fouilles entreprises dans le secteur des grands enclos PC 14 – PC 15 entre 2012 et 2016 par l'Université de Franche-Comté et l'Université Paris-Sorbonne ont permis de dégager un ensemble

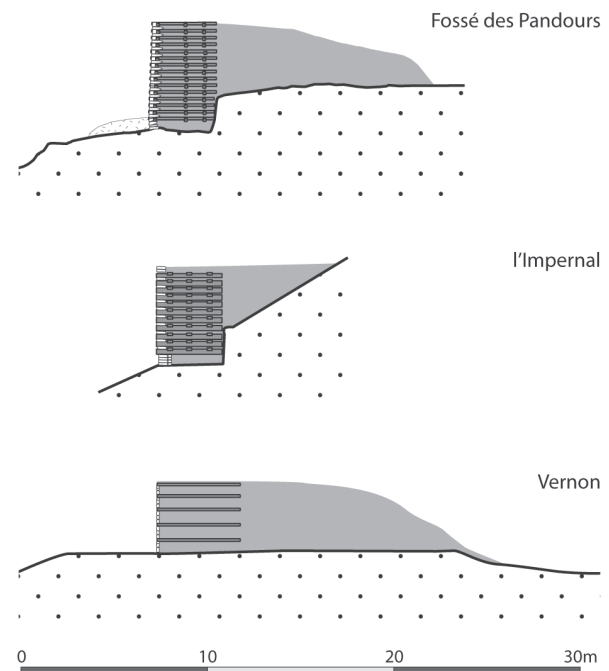


Fig. 2.3: Restitution schématique des remparts du Fossé des Pandours, de Vernon et de Luzech, L'Impernal (S. Fichtl).

architectural original, en terre et bois, qui se développe sur une emprise d'environ 1900m² et s'inscrit dans le courant de La Tène D2 et la période augustéenne (Barral *et al.*, à paraître). Il s'agit d'un enclos monumental de forme quadrangulaire, de 50 m de côté environ, installé sur une terrasse artificielle dont l'emprise se superpose à peu de choses près à la terrasse PC 15 identifiée par J.-G. Bulliot (1899; Fig. 2.4). Il a connu quatre phases principales de réaménagement (Fig. 2.5). Les modifications intervenues au cours du temps dans le plan, l'agencement et les modes de construction de cet ensemble monumental apparaissent relativement mineures au regard de la stabilité de ses caractères généraux, que l'on discerne en particulier dans l'entretien de la terrasse artificielle, le maintien de son assiette générale et de ses accès (principal à l'est, secondaire à l'ouest). Cette stabilité traduit le respect attentif d'un projet architectural répondant à un cahier des charges précis. Ce complexe constitue ainsi un élément important de la parure monumentale et des équipements publics de Bibracte, parfaitement intégré dans la trame urbaine de l'*oppidum*. Plusieurs voies l'encadrent en effet dès sa fondation. Trois des quatre rues qui le délimitent ont été dégagées, seule la rue qui le borde au nord restant à mettre au jour. La découverte de cet ensemble vient ainsi alimenter le dossier, jusqu'à présent peu fourni, des réalisations publiques au sein des *oppida* (voir notamment les exemples de Corent et du Titelberg: Poux & Demierre, 2015; Metzler *et al.*, 2016). Elle pose également la question de la coexistence



Fig. 2.4: Mont Beuvray. Le Parc aux Chevaux et Le Theurot de la Roche. Plan d'ensemble du secteur avec matérialisation des fenêtres de fouille 2002–2016 et des principales structures (Bibracte et équipes de fouille de Bibracte).

de modèles d'architecture publique bien différents dans leur conception et les matériaux mis en œuvre, opposant tradition celtique et innovations méditerranéennes, qui expriment pleinement les mutations des villes du I^{er} siècle av. J.-C., dont Bibracte est un exemple emblématique. Enfin, si la morphologie, les caractéristiques architecturales et les remaniements successifs de cet ensemble peuvent être décrits avec précision, sa fonction reste pour l'instant énigmatique. En fonction d'analogies plus ou moins fortes de formes et dimensions, il s'intègre dans une très petite série (outre les cas de Corent et du Titelberg, peuvent être mentionnés les sites de Trégueux dans les Côtes-d'Armor et de Thézy-Glimont, dans la Somme: Allen *et al.*, 2012; Le Béchenec 2016), sans qu'une interprétation fonctionnelle univoque se dégage clairement à partir de ce petit corpus.

Un des traits remarquables de ce complexe réside dans le mode de construction de la terrasse aménagée pour recevoir les structures de l'état I. Les remblais sont en effet maintenus par un mur de soutènement construit suivant la technique bien connue du *murus gallicus*.

La première grande terrasse sur laquelle vient s'implanter un quadriportique à double nef est aménagée sur un substrat vierge d'occupation. Elle prend la forme d'une plate-forme artificielle subhorizontale occupant une surface d'environ 2000 m². Les déblais provenant d'une incision réalisée à la base de la colline du Theurot de la Roche forment la masse des remblais apportés au nord et à l'est pour ériger cette plate-forme. Les terres sont maintenues par un système

de mur blindé qui utilise la technique du *murus gallicus*, reconnu au nord et, partiellement, à l'est (Fig. 2.6). A cette étape de l'exploration du complexe PC 15, sa structure a pu être examinée à son niveau d'apparition et dans un sondage de taille limitée (Fig. 2.6 et 2.7). L'armature interne en bois a été clairement identifiée. A la base de la structure, un premier niveau de poutres d'environ 2 m de longueur est disposé perpendiculairement au parement. Au niveau du parement de pierre sèche, les extrémités des poutres, qui étaient probablement équarries, correspondent à des alvéoles quadrangulaires de 20 à 25 cm de côté, espacées d'1 m à 1,10 m. Par-dessus, un deuxième niveau de poutraison, composé de longrines et de traversines a été mis en évidence. Au niveau du parement, ce deuxième lit peut être associé à une fine couche de limon pincée entre deux lits du parement, qui semble indiquer la présence d'une longrine en façade. Plusieurs fiches en fer de 18–20 cm de longueur en moyenne ont été mises au jour aux intersections de poutres longitudinales et transversales, sans que l'on sache encore si des fiches sont utilisées systématiquement aux entrecroisements de poutres. Le parement du *murus* a été suivi en surface sur une large partie de la façade nord de la terrasse artificielle. Il s'observe aussi sur le côté est de l'enclos, quoique dans cette zone il ait été en grande partie détruit par les aménagements postérieurs. Sur la face ouest du complexe, le dispositif semble prendre une forme plus modeste, qui se justifie probablement par la faible épaisseur des terres de remblai à contenir, en fonction de la pente naturelle. Dans la mesure où la superstructure de

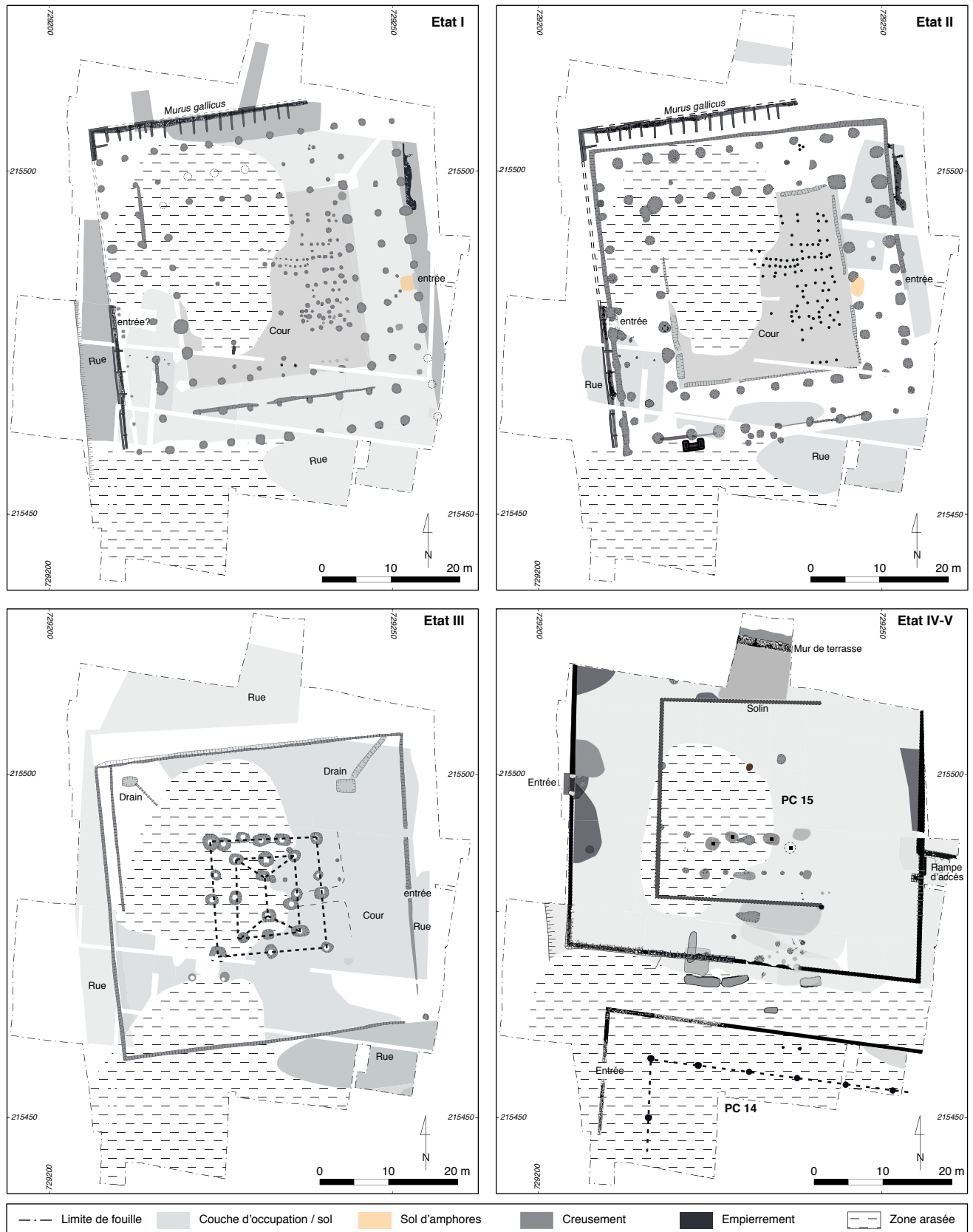


Fig. 2.5: Mont Beuvray. Enclos PC15 du Parc aux Chevaux. Plans des quatre états mis en évidence, à l'issue de la campagne 2016 (Ph. Barral, J. Hantrais, M. Joly, P. Nouvel, M. Thivet).



Fig. 2.6: Mont Beuvray. Enclos PC15 du Parc aux Chevaux. Vestiges du murus gallicus à son niveau d'apparition: empierrément correspondant au parement et négatifs des poutres perpendiculaires (Ph. Barral, M. Joly, P. Nouvel, M. Thivet)

ce système de soutènement a été arasée lors de l'aménagement des structures de l'état III, il est difficile d'avoir une idée précise de la physionomie de son élévation, au-dessus des sols internes de la terrasse. L'existence d'un talus interne est du moins peu probable, puisque parement et mur arrière du quadriportique sont contigus sur les faces est et ouest du complexe.

D'un point de vue chronologique, il convient de souligner d'emblée que l'état I est très pauvre en mobilier, les seuls éléments vraiment exploitables étant issus des niveaux d'abandon. Les quelques éléments de vaisselle céramique en relation avec les niveaux d'occupation ou d'abandon de cet état I trahissent un faciès La Tène D2 évolué. Par ailleurs, des tessons de pré-sigillée sont présents à la fois dans les niveaux d'abandon de l'état I et dans les niveaux d'occupation de l'état II, ce qui invite à situer la charnière entre ces deux premiers états vers 40 av. J.-C. Si on admet que la transition entre les états I et II se situe vers 40, la construction de l'état I pourrait remonter aux années 60 av. J.-C., voire même avant, vers 70 av. J.-C.



Fig. 2.7: Mont Beuvray. Enclos PC15 du Parc aux Chevaux. Vestiges du murus gallicus: vue du parement depuis l'extérieur, aspect de la construction et remplissages limoneux marquant l'emplacement de pièces de bois transversale et longitudinale (Ph. Barral, M. Joly, P. Nouvel, M. Thivet)

5. Le tumulus du Bois-Vert à Lavilleneuve-lès-Convers (Côte-d'Or)

Le tumulus du Bois-Vert est localisé à 1700 m à l'est du village de Lavilleneuve-les-Convers, à moins de 10 km au nord d'Alésia. Au moment de son exploration, il se présentait comme un tertre de 30–35 m de diamètre et de 2,50 m de hauteur au centre. Il fut sondé une première fois en 1878, puis fit l'objet d'une fouille plus approfondie en 1913, sous la direction de Henri Lorimy et Henry Corot. Les résultats de cette exploration ont été assez précisément publiés, illustrations graphiques et photographiques à l'appui, dans le *Bulletin Archéologique* (Lorimy & Corot, 1913).

L'élément le plus remarquable de ce monument, bien mis en lumière par les fouilleurs, réside dans la présence d'un «mur d'enceinte» construit suivant la technique du *murus gallicus*, particularité architecturale qui n'avait pas échappé à Joseph Déchelette, lequel signale cette découverte en note dans son *Manuel d'Archéologie*, dans le chapitre concernant les remparts de type *murus gallicus* (Déchelette, 1914: 994, note 2). La mention en a été reprise par A. Cotton, le site tombant ensuite dans l'oubli.

Les fouilleurs ont sans difficulté fait le rapprochement entre la physionomie du mur d'enceinte du tumulus et la description que fait César du *murus gallicus*. La description dans l'article de 1913 s'attarde sur le parement qui «de place en place, [laisse apercevoir] des lacunes où la pierre faisait complètement défaut». Ces vides dans le parement sont parfaitement visibles sur la photographie jointe à l'article (Fig. 2.8). L'organisation du poutrage n'est pas mentionnée mais elle apparaît dans les différentes figures, tant en plan qu'en coupe (Fig. 2.9). Si l'on se fie à la restitution proposée, les poutres formaient un système rayonnant composé d'une armature régulière de poutres perpendiculaires au parement externe. L'article mentionne également l'existence conjointe d'un «mur extérieur» et d'un «mur intérieur», espacés de

4 m. C'est entre ces deux parements qu'étaient disposées les poutres. Elles se présentaient sous la forme de couches de «terre tassée», placées entre des niveaux de «pierrailles». Même si plusieurs clous apparaissent dans les planches de mobilier, aucun n'est mis en relation avec le poutrage qui délimite le tertre.

Dans la masse interne du tertre et dans le comblement d'une fosse centrale qualifiée de «pseudo-loculus» ont été mis au jour des fragments d'objets métalliques en fer et en alliage cuivreux, certains montrant des stigmates de passage au feu, ainsi que quelques ossements humains et d'animaux. L'hypothèse qu'il s'agisse de restes de dépôts d'incinération a été formulée par les fouilleurs. L'examen du mobilier conservé au musée du Pays châillonnais confirme la présence de traces nombreuses de passage au feu pour les objets métalliques et, parmi ceux-ci, d'éléments caractéristiques de pièces ornementales de la fin de l'âge du fer (cabochons émaillés, tôles à décor ajouré) et d'éléments de char et de harnachement (passe-guide, frettes de moyeu, éléments décorés de la caisse...)¹.

L'hypothèse que l'on ait affaire à un monument funéraire du Ier s. avant J.-C. peut donc être proposée en toute

probabilité sur la base des informations disponibles. On peut remarquer que ce monument appartient au même secteur géographique (territoire lingon) où sont attestés des avatars tardifs de *murus gallicus* (Alésia, Vertault). De la même manière que l'on construit au début du Haut-Empire des enceintes d'agglomérations de hauteur suivant la mode celtique, il semble que cette technique architecturale a été aussi utilisée pour des réalisations funéraires originales, dans une phase de transition et de mutation où la tradition celtique concurrence encore avec un certain succès l'adoption de techniques et modèles architecturaux méditerranéens, du moins dans certains milieux. On peut même considérer ce monument funéraire comme un hybride alliant la technique de construction fortement identitaire du *murus gallicus* à la forme architecturale proprement gréco-romaine du mausolée cylindrique, en vogue à la même époque au sein de l'élite romaine, avec le témoignage du tombeau d'Auguste ou encore celui de L. Munatius Plancus, qui fut justement un acteur important de la romanisation des Gaules.

6. Conclusion

Si plus d'une quarantaine de remparts utilisant la technique du *murus gallicus* ont pour l'instant été identifiés, il n'est pas inutile de rappeler que parmi eux se côtoient de grands *oppida* comme Bibracte ou Manching et un certain nombre d'enceintes fortifiées plus modestes comme le Camp de la Bure dans le bassin de Saint-Dié (Vosges), Le Puy-du-Tour en Corrèze, Le Camp de la Ségourie près de Chollet (Maine-et-Loire) ou les deux sites de Luant et Meunet-Planches dans le Berry. Dans le domaine des fortifications, cette architecture a donc clairement été utilisée pour des sites de taille et de statut très variés.

Dans un autre registre, le tertre de Lavilleneuve-lès-Converts illustre la mise en œuvre d'une technique proche de celle du *murus gallicus* pour édifier un monument funéraire d'une envergure certaine, probablement lié à un membre éminent de l'élite lingonne. Le complexe à quadriportique de Bibracte est lui aussi le fruit d'un projet de construction publique d'envergure, dont la destination précise reste pour l'instant incertaine. Dans les deux cas, on a donc affaire à des



Fig. 2.8: Vue du parement du «*murus gallicus*» entourant le tumulus du Bois-Vert à Lavilleneuve-les-Converts (fouilles d'Henry Corot, 1913; Lorimy, Corot 1913, pl. XXXIII).

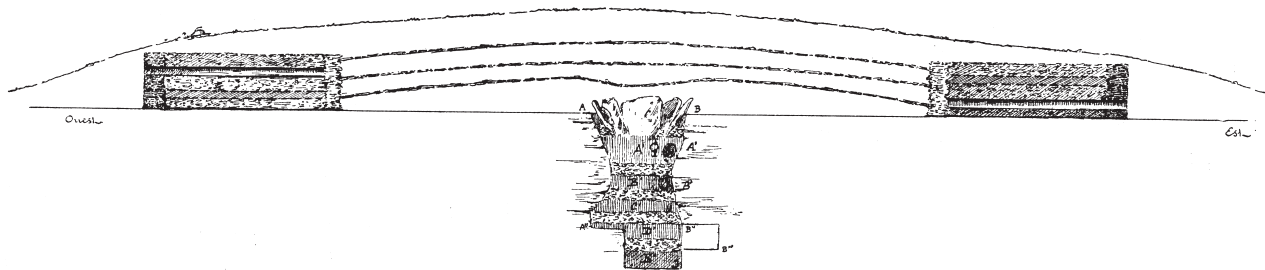


Fig. 2.9: Coupe du tumulus du Bois-Vert (fouilles d'Henry Corot, 1913; Lorimy, Corot 1913, Fig. 3).

réalisations architecturales ambitieuses, voire de prestige, dont la mise en œuvre nécessite l'utilisation de techniques de génie civil particulières pour la stabilisation et le maintien d'imposants remblais. La technique du *murus gallicus*, parfaitement appropriée à la réalisation de fortifications, s'avère donc également adaptée à d'autres réalisations monumentales publiques ou privées nécessitant de contenir les poussées d'une construction, tout en affichant le prestige d'une architecture à connotation militaire.

Note

- 1 Les auteurs remercient vivement Félicie Fougère, conservatrice du musée du Pays châtillonnais pour leur avoir permis l'accès à ces objets et leur avoir fourni de nombreuses pièces d'archives relatives à cette découverte.

Bibliographie

- Allen, T., Biddulph E., Dodd M., Donnelly M., Gourlin B., Poole C. et coll. (2012) *Rocade d'agglomération briochine (Trégueux – Côtes-d'Armor – Bretagne). Enclos défensif, bâtiment public et habitat nucléé de La Tène 2, et leurs développements à la période gallo-romaine et à l'époque médiévale*. Oxford Archaeology.
- Augier, L. & Krausz S. (2012) Du complexe princier à l'*oppidum*: les modèles du Berry. In S. Sievers & M. Schönfelder (dir.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit – La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Actes du 34e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (AFEAF) tenu à Aschaffenburg*, 165–190. Bonn, Habelt.
- Barral, Ph., Hantrais J., Joly M., Nouvel P. & Thivet M. (à paraître 2018) Un nouveau type d'architecture publique? Le complexe monumental de PC 15 à Bibracte et les bâtiments sur cour de la fin de l'âge du Fer en Gaule interne. In A. Villard-Le Tiec et coll. (dir.): *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du XXXXe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (AFEAF) tenu à Rennes*, 489–508. PUR.
- Buchsenschutz, O., Guillaumet J.-P. & Ralston, I. (dir.) (1999) *La Porte du Rebut*. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 3.
- Buchsenschutz, O. & Ralston, I. (1981) Les fortifications des Ages des Métaux. *Archéologia* 154, 26–35.
- Buchsenschutz, O. & Ralston I. (2014) Nouvelles remarques sur les *muri gallici*. In J. Bullinger, P. Crotti, C. Huguenin (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel*, Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande 151, 171–178.
- Bulliot, J.-G., (1899) *Les fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*. Autun, Dejussieu.
- Castagné, E. (1875) Mémoire sur les ouvrages de fortification des *oppidum* gaulois de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal (Luzech), situés dans le département du Lot. *Congrès archéologique de France*, XLI^e session, 427–538.
- Colin, A. (2010) Un *murus gallicus* du I^{er} siècle ap. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). In S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde tenue à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, 123–133. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 19.
- Collis, J. & Ralston I. (1976) Late La Tène defences. *Germania* 54, 135–146.
- Collis, J. (1984) *Oppida: Earliest Towns North of the Alps*. Sheffield, University of Sheffield.
- Déchelette, J. (1914) *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique: 4, second âge du Fer, époque de La Tène*. Paris, Picard.
- Dehn, W. (1960) Einige Bemerkungen zum "Murus Gallicus." *Germania* 38, 43–55.
- Dehn, W. (1969) Noch einmal zum "Murus Gallicus." *Germania* 47, 165–168.
- Duval, P.-M. (1959) Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord. *Gallia* 17, 37–62.
- Féliu, C. (2008) *Leuques et Médiomatriques à La Tène moyenne et finale*. Thèse soutenue à l'université de Strasbourg.
- Fichtl, S. (2010) L'architecture du *murus gallicus* de l'*oppidum* du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin). In S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde tenue à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, 85–92. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 19.
- Fichtl, S. (2012) *Les premières villes de Gaules. Le temps des oppida*. Lacapelle-Marival, Archéologie Nouvelle.
- Gourvest, J. & Hugoniot E. (1957) Un emporium gaulois à Châteaumeillant (Cher): l'*oppidum* de Mediolanum. *OGAM*, IX, 343–346 et 357–358, pl. LXVI-LXVII.
- Houdusse, B. & Landreau G. (2010) Architecture et fonctions de la fortification de l'*oppidum* de Pons (Charente-Maritime): apport des fouilles de l'avenue de l'Assomption. In S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde tenue à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, 221–228. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 19.
- Jollois, J.-B.-P. (1843) *Mémoire sur quelques Antiquités remarquables du département des Vosges*. Paris.
- Krausz, S. (2006–07) La topographie et les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher). *Revue archéologique du Centre de la France* 45–46, 1–53.
- Le Béchennec, Y. (2016) Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire. In G. Blancquaert & F. Malrain (dir.), *Evolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du XXXVIIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (AFEAF) (Amiens, 29 mai – 1er juin 2014)*, 303–316. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30.
- Litwan, P. (2011) Caesars Beschreibung des *murus gallicus* (Gall. 7, 23) und die Eisennägel. *Museum Helveticum* 68, 148–153.
- Lorimy, H. & Corot H. (1913) Le Tumulus de Bois-Vert, commune de Lavilleneuve-les-Converts (Côte-d'Or). *Bulletin Archéologique*, 363–373 et pl. 33–40.
- Mangin, C.-L. (1825) Le Châtelet de Bonneval près de Darney. *Journal de la Société d'Émulation du Département des Vosges*, II, 2, 86–94.
- Metzler, J., Gaeng C., Méniel P., Darblade-Audoine M.-P., Gaspar N., Homan L., Kremer G., Metzler-Zens N., et coll. (2016) *L'espace public du Titelberg*. Luxembourg, Dossiers d'Archéologie du Centre National de la Recherche Archéologique 17.

- Monin, M. (2015) Le murus gallicus de Lyon (Rhône). *Bulletin de l'Association Française pour l'étude l'âge du Fer* 33, 67–71.
- Picard, Ch. (1959) Informations archéologiques. Circonscription de Paris (Sud). *Gallia* 17, 2, 293–325.
- Poux, M. & Demierre M. (2015) *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne): vestiges et rituels. Documents d'Archéologie française, n°36*. Paris, CNRS Éditions (Gallia, Supplément 62).
- Ralston, I. (1992) *Les enceintes fortifiées du Limousin*. Paris, éd. MSH.
- Sievers, S. (2010) Die Wallgrabungen von Manching im Vergleich. In S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde tenue à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, 175–186. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 19.
- Urban, O. (2010) Bibracte – La Poterne du Porrey. In S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde tenue à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, 167–173. Glux-en-Glenne, collection Bibracte 19.
- Wheeler, M. & Richardson, M. (1957) *Hillforts of Northern France*. London, Society of Antiquaries.